



Syndicat National des Médecins Spécialisés en O.R.L. & C.C.F

79, Rue de Tocqueville - 75017 Paris - ☎ : 01.44.29.01.28 - ☎ : 01.40.54.00.66

www.snorl.org - E-mail : snorl@snorl.org

Paris, le 30 juin 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Secteur optionnel : parce que nous le valons bien !

Le SNORL a pris acte des derniers développements concernant les négociations sur le Secteur Optionnel.

Le SNORL tient à rappeler, comme il l'a déjà fait à plusieurs reprises, sa position constante sur ce dossier et affirme la place des spécialistes en ORL et Chirurgie Cervico Faciale au sein des plateaux techniques.

Le SNORL garde en mémoire les précédents fâcheux qui, à chaque fois, ont tenté d'évincer la spécialité des avancées tarifaires concernant la pratique chirurgicale par le biais d'arguties dialectiques.

Le SNORL s'inquiète des propos tenus par certains responsables qui en appellent à la discrimination et au retour des castes.

Fort de sa diversité, le SNORL en appelle à la clairvoyance et au pragmatisme des différents intervenants et demande aux organisations syndicales pluricatégorielles représentatives de ne pas oublier la place des médecins spécialistes en ORL et Chirurgie Cervico Faciale au sein de l'ensemble des spécialités chirurgicales et plus globalement des spécialités intervenant sur les plateaux techniques.

Le Président
Docteur Benoît FEGER

Le Vice-Président
Docteur Michel VIRTE